

VIVRE AVEC L'EAU

VERNON :

EQUIPE

Mandataire
Paris U, architecture-urbanisme

Autres membres

Landlab, paysagisme urbanisme
Atelier 3S, architecture du patrimoine
Ivan Mata, architecture et construction
éco-responsable

Adapter le territoire de Vernon

Site et temporalité. Pour que l'habitabilité soit maintenue quel que soit le niveau de l'eau, il convient donc :

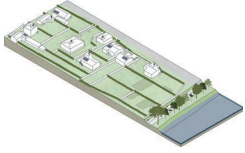
- d'augmenter le débit du fleuve avec un étalement des eaux et une augmentation des transparences hydrauliques ;
- de désimperméabiliser les sols avec l'infiltration des eaux pluviales.

La problématique dépasse les 14 hectares de cet appel d'idées. Sur la rive droite, peu bâtie, les eaux pourront librement s'étaler au sein d'un « grand paysage ». Elle protégera la rive gauche plus habitée. Certaines mesures, à court et moyen termes, relèvent de l'adaptation pour continuer à vivre ici. D'autres mesures prendront des années, avec le recul des activités hors des eaux montantes et l'acceptation de vivre avec plus d'inondations.

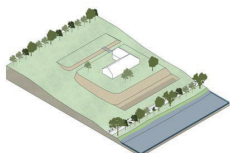
Renaturer le lit majeur. Les assurances compensent pertes et dégâts des inondations, mais jusqu'à quand ? L'abandon progressif des usages situés dans le lit majeur du fleuve, semble inéluctable. Cet abandon s'accompagnera d'une renaturation au gré des mutations foncières, y compris pour les activités en amont. Ce réaménagement donnera une nouvelle image de l'entrée Sud de Vernon.

Les maisons. Celles en secteur orange seront probablement abandonnées. Celles implantées en secteur bleu subissent un risque moindre autorisant des aménagements pour y vivre (surélévations, niveaux hors d'eau, passerelles et autres moyens, autonomie énergétique).

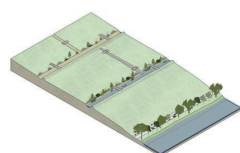
Le plan guide. Ces mesures s'inscrivent dans un document stratégique conçu dans un dialogue partagé entre élus, experts divers et habitants.



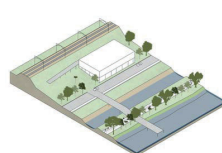
Adapter les zones de logements individuels



Creuser les terre-pleins



Adapter et déplacer la zone d'activités



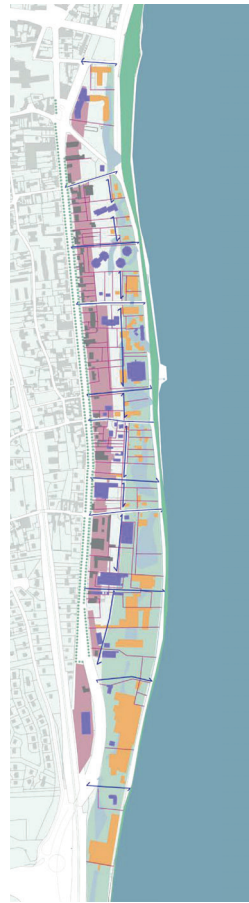
Gérer l'absence de l'eau



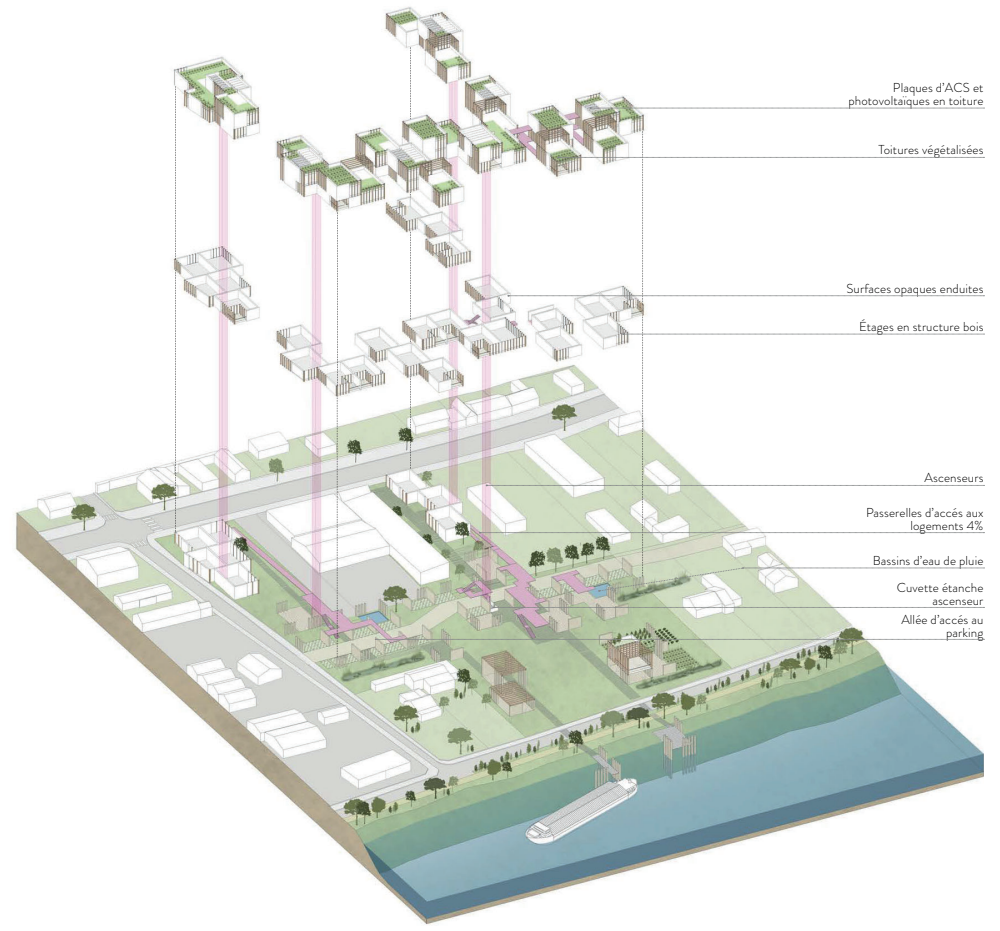
Projet paysager en temps normal



Projet paysager en temps de crue



Plan guide :
Les trois strates / L'évolution du bâti /
Les dessertes en cœur d'îlot



Plaques d'ACS et photovoltaïques en toiture

Toitures végétalisées

Surfaces opaques enduites

Étages en structure bois

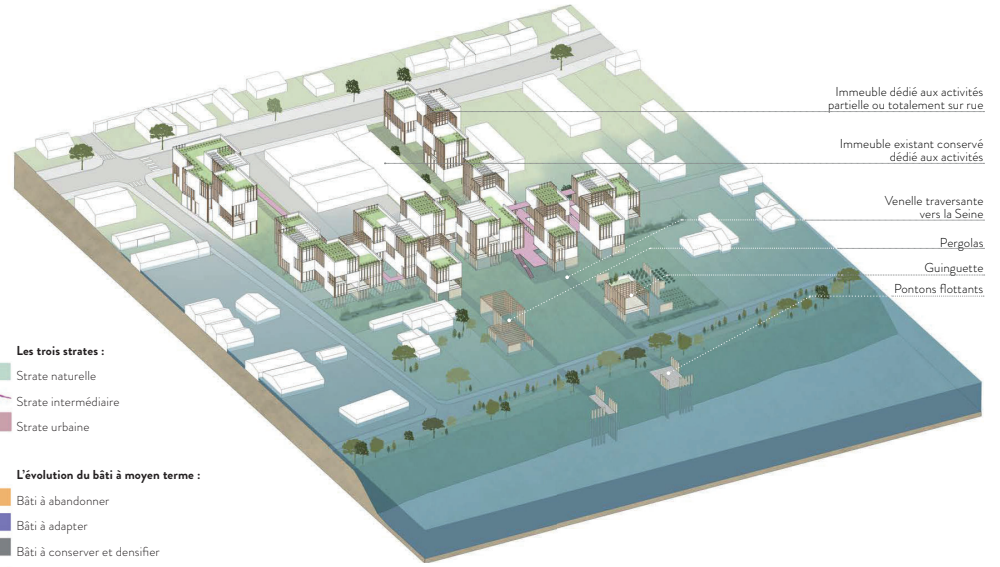
Ascenseurs

Passerelles d'accès aux logements 4%

Basins d'eau de pluie

Cuvette étanche ascenseur

Allée d'accès au parking



Immeuble dédié aux activités partielles ou totalement sur rue

Immeuble existant conservé dédié aux activités

Venelle traversante vers la Seine

Pergolas

Guinguette

Pontons flottants

Les trois strates :

- Strate naturelle
- Strate intermédiaire
- Strate urbaine

L'évolution du bâti à moyen terme :

- Bâti à abandonner
- Bâti à adapter
- Bâti à conserver et densifier
- Les dessertes en cœur d'îlot

En haut, vue éclatée en temps normal
En bas, vue axonométrique de la parcelle du projet en temps de crue de la Seine



Vue d'oiseau avec les aménagements paysagers réalisés sur les deux rives, pour étaler au mieux le débit de la Seine dans l'objectif d'atténuer les impacts de la crue sur le cœur de la ville de Vernon

VIVRE AVEC L'EAU

VERNON :

EQUIPE

Mandataire

Paris U, architecture-urbanisme

Autres membres

Landlab, paysagisme urbanisme
Atelier 3S, architecture du patrimoine
Ivan Mata, architecture et construction
éco-responsable

Habiter entre cour et jardin

Le projet accepte l'inondation comme une meilleure manière d'habiter.

Trois strates :

- * Le lit majeur de la Seine, renaturé et équipé (kiosques, guinguette ou abri...).
- * La limite de la montée des eaux, avec la majeure partie du programme dressé sur pilotis. L'eau s'y écoule sans entrave en un paysage urbain et naturel.
- * Le hors crues sur l'avenue de Paris, construit autour d'une cour.

Deux niveaux :

- * un sol naturel libre proche de l'eau et bâti progressivement vers l'avenue
- * un sol artificiel hors crues, une plateforme desservant les logements.

Deux dessertes :

- L'une, parallèle à la Seine, sur le sol naturel avec les parkings
- L'autre, perpendiculaire au fleuve, tant au sol qu'en terrasses, crée un

cheminement de la D6015 à la Seine, reliant les logements tout en dévoilant le grand paysage.

Programme :

3100 m² pour 38 logements, (avec la possibilité de 1000 m² supplémentaires). Disposant d'orientations multiples, d'un confort de vues et de terrasses privatives, ce sont des "individuels superposés". Côté rue, s'ajoutent les commerces et les activités.

Matériaux :

Le principe constructif - pierre/bois - s'inspire des constructions locales selon une approche contemporaine. La pierre (sols, murs) serait extraite des carrières de Vernon, célèbres pour ses qualités, sa résistance au gel. Dans les étages, les parois sont en bois, enduits et bruts. S'inscrire dans des filières de proximité évite les apports de matériaux lointains et mobilise les entreprises locales.



Plan du R+1 avec les différents groupements de logements / bâtiments d'activité E 1/500



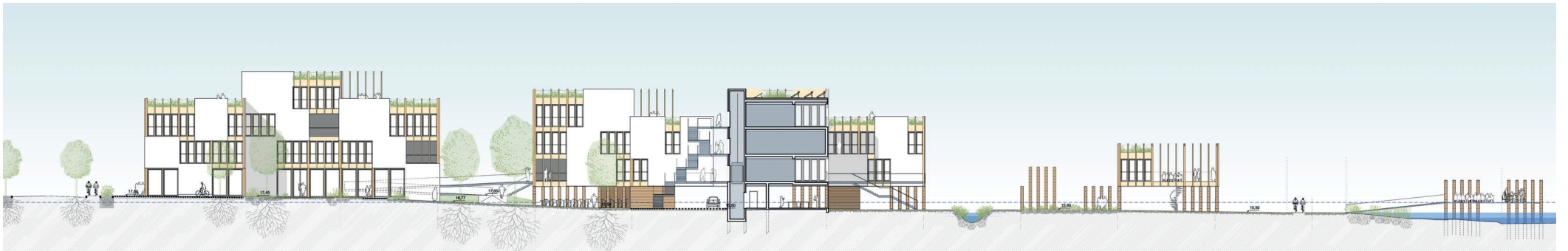
Vue depuis le jardin des logements et des passerelles, avec les pilotis en pierre au rez-de-chaussée et les élévations en structure bois



Plan du RDC avec les venelles transversales à la Seine, l'allée d'accès au parking, les passerelles d'accès aux logements, les rez-de-chaussée extérieurs et la bande renaturée. Plan en temps normal. E 1/500



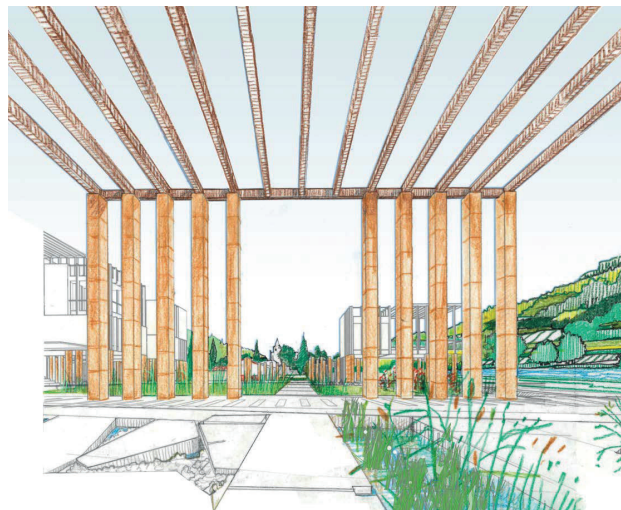
Plan du R+1. Distribution d'un des groupements de logements et d'espaces communs. Plan en temps de crue. E 1/200



Coupe transversale de la parcelle, de l'Avenue de Paris à la Seine, avec les trois strates : la strate urbaine, la plateforme hors des eaux et la bande renaturée. E 1/200



Vue d'une des venelles du jardin vers le ponton



Vue d'une des pergolas du jardin



Vue depuis les terrasses vers le coteau situé rive droite de la Seine